

Presentation :

Niort Agglo porte l'ambition de répondre aux grandes transitions économiques et écologiques en dessinant une nouvelle façon de voir l'action publique. Elle participe à la co-construction de politiques publiques ambitieuses, qui visent à porter un développement territorial écologiquement, économiquement et socialement soutenable. Elle s'engage sur des projets de haute qualité environnementale et humaine.

Particulièrement soucieuse de la qualité de vie de ses agents et de leurs conditions de travail, notre collectivité s'attache au respect des valeurs de lutte contre la discrimination, de l'égalité femme-homme et contribue activement à la formation professionnelle de chaque agent.

En rejoignant Niort Agglo, on place votre expérience au coeur de ces actions !

Niort, proche du littoral, est une ville dynamique, culturelle et économique où il fait bon vivre !

La Direction des médiathèques s'attache à développer une politique d'action culturelle et de partenariats dynamiques et à répondre aux besoins du public sur l'ensemble du territoire de Niort Agglo. Le réseau de lecture publique est constitué de 15 médiathèques, d'une média-ludothèque et d'un bibliobus qui mettent à disposition de tous, plus de 250 000 documents :

- 10 médiathèques sur le territoire communautaire à Aiffres, Chauray, Coulon, Echiré, Frontenay-Rohan-Rohan, Magné, Mauzé-sur-le-Mignon, Saint-Gelais, Val-de-Mignon et Villiers-en-Plaine.

- 7 équipements à Niort avec la médiathèque centrale Pierre-Moinot, la média-ludothèque, 4 antennes de quartier

- 1 bibliobus qui dessert les communes et quartiers de Niort ne disposant pas d'un point de lecture publique.

La fréquentation et le taux de prêt des médiathèques du réseau sont en forte hausse avec notamment : + 10% d'inscrits en 2023 (+ 30% en 2022) et + 9% de prêts en 2023 (+ 17% en 2022).

Missions :

Le Chef/ Cheffe de service développement numérique a pour objectif principal de mettre en oeuvre la politique de développement numérique du réseau des médiathèques de Niort Agglo. Cet objectif se pense en cohérence avec son projet d'établissement, sa politique documentaire, ses propositions d'action culturelle et sa mission d'accompagnement des professionnels et des usagers.

D'un point de vue opérationnel, il s'agit de :

1. Piloter le développement des services numériques :

- Impulser et suivre les projets relatifs au numérique, en lien avec le projet de service : collections, information documentaire et applications métier, ressources et outils numériques à destination du public, inclusion numérique, etc.
- Accompagner les équipes dans la mise en oeuvre des projets et les soutenir dans leurs actions de promotion auprès des publics
- Animer des groupes de travail

2. Assurer l'administration et le suivi des outils numériques :

- Administrer, suivre et assurer une maintenance de premier niveau des logiciels métiers (SIGB, EPN, etc.) en lien avec les prestataires extérieurs et la DSI
- Administrer le portail web de la médiathèque : faire évoluer l'architecture du site web, gérer et faire évoluer les contenus en lien avec l'éditeur du logiciel, suivre l'activité
- Assurer la gestion du parc de matériels (PC portables, tablettes, etc.)
- Accompagner les utilisateurs dans leurs usages

3. Organiser l'activité du service :

- Encadrer une équipe de 2 agents pour 1,4 ETP.
- Gérer et suivre le budget
- Réaliser des bilans et évaluations

condition d'exercice :

- travail du mardi au samedi ou du lundi au samedi en roulement (travail un samedi sur deux).

Profil :

- Bac + 4 ou 5 ou expérience sur un poste similaire
- Maîtrise en informatique documentaire

- Maîtrise des techniques et des outils bibliothéconomiques

- Bonnes connaissances de la conduite de projet
- Goût pour la conduite du changement et l'innovation
- Bonne aptitude au reporting
- Grande adaptabilité
- Sens de l'écoute et du contact

Conditions statutaires :

- Les agents titulaires relevant des grades de bibliothécaire, bibliothécaire principal, attaché de conservation du patrimoine, attaché principal de conservation du patrimoine
- Les lauréats de ces concours
- Les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des compétences et expériences requises

Nous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises ; définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4)

Remuneration :

Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – Primes de vacances – Prestations sociales (Contrat groupe : prévoyance maintien de salaire et complémentaire santé, Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous occuperez un poste à temps plein (38h), des horaires variables, tout en bénéficiant de 25 jours de congés et 18 RTT

Poste ouvert au télétravail.

Renseignements :

Auprès de Elsa FRITSCH • Directrice des bibliothèques et de la lecture publique : elsa.fritsch@agglo-niort.fr

Tél : 05 49 78 70 82

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **08/12/2024** en mentionnant la référence **2024 A 22** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président
Par mail, à candidature.rh@agglo-niort.fr
ou
Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais
Service des Ressources Humaines
140 rue des Equarts
CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 06/11/2024.

Pour Monsieur le Président,
Jérôme Baloge,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

M. Maël SIMON